Académie de Reims **Réunion n°1**
Département de l'Aube Année scolaire 2021-22
École Primaire publique du Faubourg de Lion

L'équipe enseignante Mme DUFOUR, M. GOUGELET Mme BOURDEAU, M. BOURLIER Mme MERAT, Mme CASSARD, M. MEUNIER, Mme GRANDIN (absente)		PEEP : T : Mme JESTIN T : Mme RAVON T : Mme SIAM T : M. DESCARPENTRIES T : Mme AZZOUZ (absente) T : Mme FRIEDMANN T : M. RAHOUNI
RASED Mme CASOLA (excusée)		
Membres de droit Mme THIERY, Inspectrice de l'Éducation Nationale (excusée) M. VUILLEMIN, Maire de Romilly (excusé)	Conseillers municipaux : Mme MILLET, Mme LUCAS	DDEN : Poste vacant

Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 19 octobre 2021

Ordre du jour :

1. *Présentation des membres du Conseil d'Ecole*
2. *Choix du secrétaire de séance*
3. *Présentation des résultats des élections de représentants de parents d'élèves*
4. *Information sur les effectifs des classes*
5. *Information sur l'organisation interne de l'école*
6. *Information sur l'enseignement des langues*
7. *Information sur le rôle des intervenants extérieurs*
8. *Information sur l'école inclusive*
9. *Compte rendu des rencontres parents-enseignants*
10. *Evaluations nationales CP et CE1*
11. *Ludothèque – Médiathèque*
12. *Piscine*
13. *Dispositif « Ecole et Cinéma »*
14. *Projets divers*
15. *Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires*
16. *Organisation de l'aide au travail scolaire et de l'accompagnement éducatif*
17. *Protocole sanitaire et sécurité dans l'école*
18. *Mise en place de l'ENT*
19. *Evénements organisés par l'association de l'école*
20. *Communication des travaux faits et à faire*
21. *Questions diverses*

Transmis à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale en résidence à TROYES par Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

1) Présentation des membres du Conseil d'École

M. MEUNIER commence la séance en expliquant le rôle et le fonctionnement d'un conseil d'école.

Un tour de table est fait pour présenter les membres. Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription est excusée ainsi que M. le Maire.

M. MEUNIER rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves :

- Jouer le rôle de relais et de médiateurs entre des familles et l'école
- Donner un avis et émettre des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement lors des conseils d'école

2) Choix du secrétaire de séance

Monsieur GOUGELET est désigné pour être secrétaire de séance.

3) Présentation des résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Élections du vendredi 8 octobre 2021
Vote uniquement par correspondance. Les parents avaient la possibilité de déposer leur vote entre le lundi 4 et le vendredi 8 octobre. Dépouillement à 11h40 le vendredi 8 octobre.

Nombre d'électeurs inscrits : 178
Nombre de votants : 77
Taux de participation : 43,2 %
Bulletins blancs ou nuls : 15
Nombre de sièges : 7
Suffrages exprimés : 62
Résultats : PEEP : 62 voix ➔ 7 sièges pourvus et attribués

4) Information sur les effectifs des classes

L'école du Faubourg de Lion compte cette année 7 classes : 2 en maternelle et 5 en élémentaire.

La répartition est la suivante :
PS-MS : 26 élèves (17 + 9)
MS-GS : 27 élèves (6 + 21)
CP-CE1 : 12 élèves (9 + 3)
CE1 : 12 élèves
CE2 : 23 élèves
CM1 : 20 élèves
CM2 : 20 élèves

Niveau	Effectif	Sous-total	Total
PS	17	53	140
MS	15		
GS	21		
CP	9	87	
CE1	15		
CE2	23		
CM1	20		
CM2	20		

Malgré la perte d'une classe, l'école connaît une hausse des effectifs surtout en maternelle (+10 élèves soit 26,5 élèves). Pour les classes dédoublées, la moyenne est de 12. Pour les autres classes d'élémentaire, la moyenne est de 21 élèves.

5) Information sur l'organisation interne de l'école

Échanges de service :

Échange entre M. BOURLIER et Mme BOURDEAU, les lundis et jeudis de 10H30 à 11H30 (anglais/géométrie-mesures).

L'échange de service entre Mme BOURDEAU (allemand aux CM2) et M. MEUNIER (prévention routière avec les CM1) sera à réfléchir.

Décloisonnement :

En classes de maternelle, M. GOUGELET envoie ses MS de 14H30 à 15H15 dans la classe de Mme DUFOUR, pendant que les PS font la sieste pour faire du graphisme avec tous les MS.

6) Information sur l'enseignement des langues

- Chaque enseignant assure l'anglais pour sa classe sauf :
- CE2 et CM1 : M. BOURLIER intervient dans sa classe et dans la classe de Mme BOURDEAU dans le cadre d'un échange de services.

- A partir de la période de mars/avril, une initiation à l'allemand sera proposée aux CM2 afin de les guider dans le choix d'une classe bi-langue en 6ème.

7) Information sur les intervenants extérieurs et leur rôle

L'aide spécialisée s'adresse à des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe.
Elle est dispensée gratuitement par un enseignant spécialisé, qui a reçu une formation complémentaire, le préparant à analyser les difficultés et leur nature, pour construire ensuite en partenariat, des remédiations adaptées.

Le maître E, chargé des aides spécialisées à dominante pédagogique, apporte une aide adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre.
Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe. Elle s'inscrit dans les objectifs et les horaires de l'école. Il s'agit d'amener l'élève :

- A prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser,
- A améliorer ses capacités d'apprentissage,
- A installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite.

Cette année, Mme CASOLA remplace M. PIAT. Notre maîtresse E du RASED Gambetta, intervient 2 matinées et une après-midi dans la semaine et prend en charge en priorité des élèves de classes non-dédoublées en ce début d'année (CE2, CM1, CM2) en petits groupes de besoins. Elle interviendra également en co-intervention (en soutien auprès des enseignants de la classe) dans les classes de CE2 et de CM2.

La psychologue scolaire intervient directement dans l'école. Son activité est liée à la vie de l'enfant et de la communauté scolaire. Elle a une formation de haut niveau universitaire ainsi qu'une bonne connaissance du milieu scolaire. Elle est accessible à tous les usagers de cette institution : l'enfant, les parents, les enseignants. Elle suit l'enfant dans son développement de l'entrée de la maternelle jusqu'au collège. Elle contribue à la mise en place et au suivi des actions de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Mme BOIRET est la psychologue scolaire rattachée au secteur de collège du Noyer Marchand de ROMILLY-SUR-SEINE. La priorité est posée sur les orientations scolaires et les demandes d'interventions des enseignants pour des cas urgents. Elle peut intervenir dans notre école le mardi après-midi.

8) Information sur l'école inclusive

A la rentrée 2019 a été créé le service public de l'école inclusive. L'accompagnement des élèves en situation de handicap s'articule autour de 7 axes :

1. Instituer un service de l'accompagnement des élèves en situation de handicap
2. Mieux accueillir les parents et l'élève et simplifier les démarches
3. Former et accompagner les enseignants
4. Professionnaliser les accompagnants d'élèves en situation de handicap
5. S'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves
6. Structurer la coopération entre les professionnels de l'éducation nationale et du secteur médico-social dans les établissements scolaires
7. Piloter et évaluer le déploiement des mesures

L'appartenance des AESH à la communauté scolaire est réaffirmée. Ainsi, le projet d'école sera porté à leur connaissance. Un entretien associant la famille, l'enseignant de la classe et l'AESH porte sur l'évaluation des besoins particuliers de l'élève ayant une notification d'accompagnement.

Des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé (PIAL) sont une nouvelle forme d'organisation dont l'objectif est de mieux coordonner les moyens d'accompagnement humain, en apportant flexibilité et réactivité
Le livret parcours inclusif consigne les premières adaptations et dispositifs pour chaque élève. Il est aussi mis à la disposition de l'AESH qui accompagne l'élève. Le document de mise en oeuvre du PPS en fait partie.

Le plan « dys » initié dans notre département en 2018-2019 se poursuit avec le passage du test REPERDYS aux élèves de CM1 et CM2. Les enseignants concernés font une restitution des résultats aux familles des élèves qui paraissent « en difficultés ».

De plus, cette année, un test REPER est proposé aux élèves de CE1 pour qui des difficultés orthographiques seraient apparues lors des évaluations nationales et des évaluations au quotidien. Cet outil a pour but d'alerter rapidement les familles d'un possible trouble « dys » chez l'enfant et d'une prise de rendez-vous chez l'orthophoniste.
Les délais pour un rendez-vous chez l'orthophoniste sont actuellement d'environ 3 ans.

9) Compte rendu des rencontres parents-enseignants

La fréquentation de ces réunions a été différente d'une classe à l'autre, mais globalement très faible. Les enseignants regrettent de ne pas voir présents à ces réunions les parents de leurs élèves les plus en difficultés.
PS-MS : 9 familles et 3 excusés
MS-GS : 9 familles
CP-CE1 : 5 familles
CE1 : 2 familles
CE2 : 13 familles et 3 excusées
CM1 : 12 familles
CM2 : 9 familles

Des réunions individualisées au CP voire au CE1 remplaceront certainement les réunions collectives du début d'année, qui font doublon avec celles prévues à la fin de la grande section.

Des rencontres individuelles ont déjà été réalisées (pour la remise de résultat des évaluations nationales, PPRE, livrets nationaux), mais toutes les informations ne peuvent pas être transmises de cette manière surtout en tout début d'année.

10) Evaluations nationales CP et CE1

L'Education Nationale a mis en place des évaluations nationales de début d'année de CP et de CE1 pour cette rentrée 2021 lors de la semaine du 13 au 24 septembre.

<u>Evaluations CP</u>

Français	Elèves à besoins	Groupe fragile	Réussi
1 -Comparer des suites de lettres	0	1	8
2 - Reconnaitre des lettres	2	1	6
3 - Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	2	1	6
4 - Manipuler des phonèmes	0	2	7
5 - Manipuler des syllabes	1	1	7
6 - Comprendre des mots lus par l'enseignant	0	4	5
7 - Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	1	2	6
8 - Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)	1	0	8

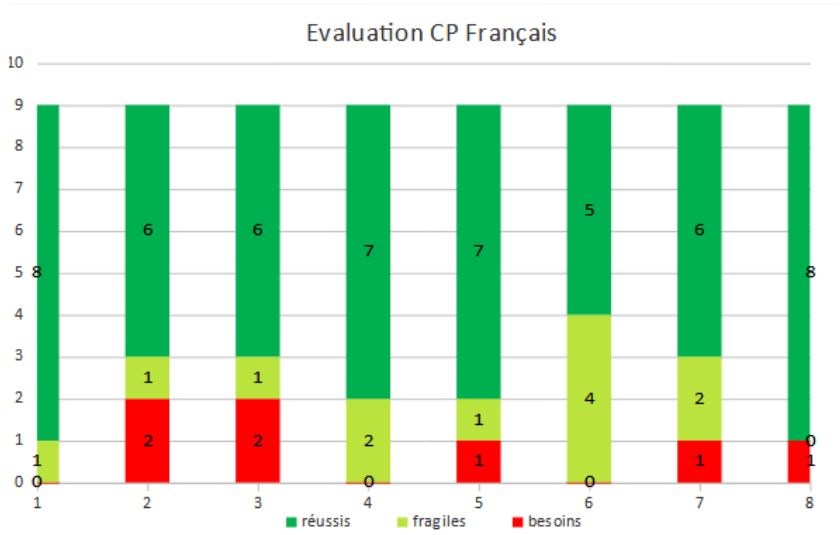

Mathématiques	Elèves à besoins	Groupe fragile	Réussi
1 - Reproduire un assemblage	0	2	7
2 - Résoudre des problèmes	2	3	4
3 - Lire des nombres entiers	0	1	8
4 - Ecrire des nombres entiers	0	0	9
5 - Quantifier des collections	1	3	5
6 - Comparer des nombres	1	4	4
7 - Associer un nombre à une position	3	4	2

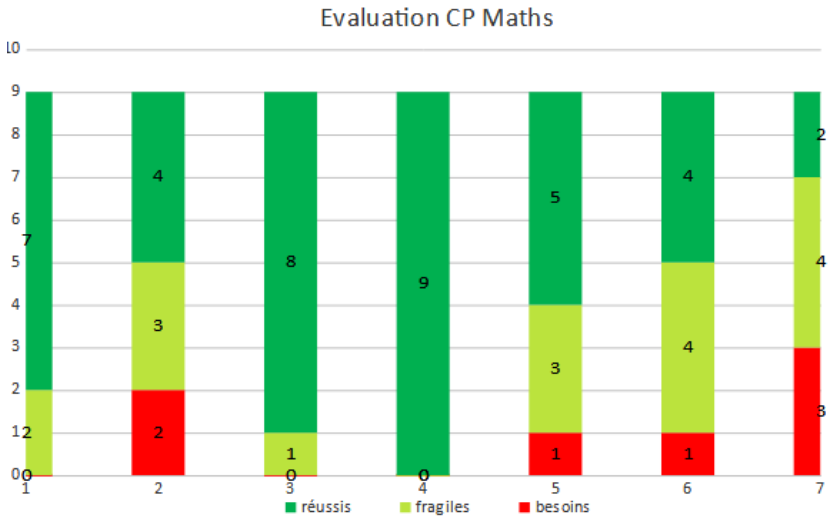

Evaluations CE1

Français	Elèves à besoins	Groupe fragile	Réussi
1 - Ecrire des syllabes dictées	1	1	13
2 - Ecrire des mots dictés	2	1	12
3 - Comprendre des mots lus par l'enseignant	4	4	7
4 - Comprendre des phrases lues par l'enseignant	0	6	9
5 - Comprendre des phrases lues seul(e)	1	4	10
6 - Comprendre un texte lu seul(e)	0	3	12
7 - Lire à voix haute des mots	1	3	11
8 - Lire à voix haute un texte	1	4	10

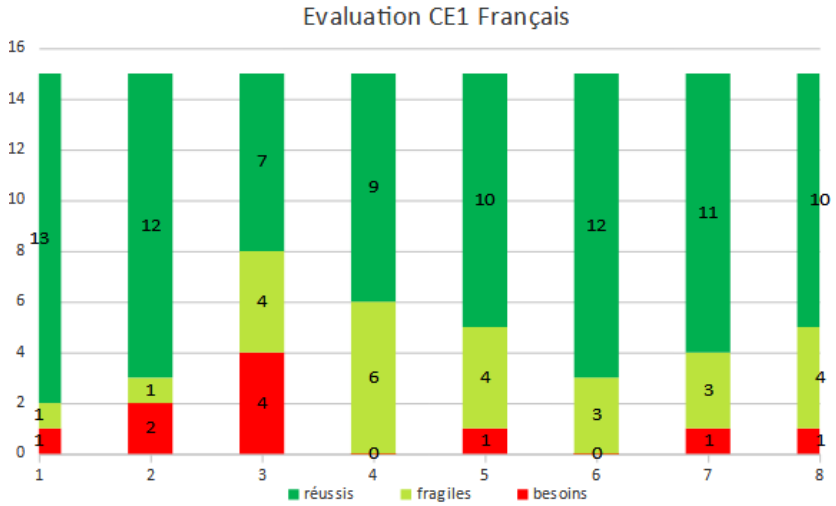

Mathématiques	Elèves à besoins	Groupe fragile	Réussi
1 - Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	6	4	5
2 - Associer un nombre à une position	6	6	3
3 - Reproduire un assemblage	0	1	14
4 - Lire des nombres entiers	1	1	13
5 - Ecrire des nombres entiers	1	4	10
6 - Représenter des nombres entiers	5	7	3
7 - Calculer mentalement	4	2	9
8 - Additionner	4	3	8
9 - Soustraire	4	3	8

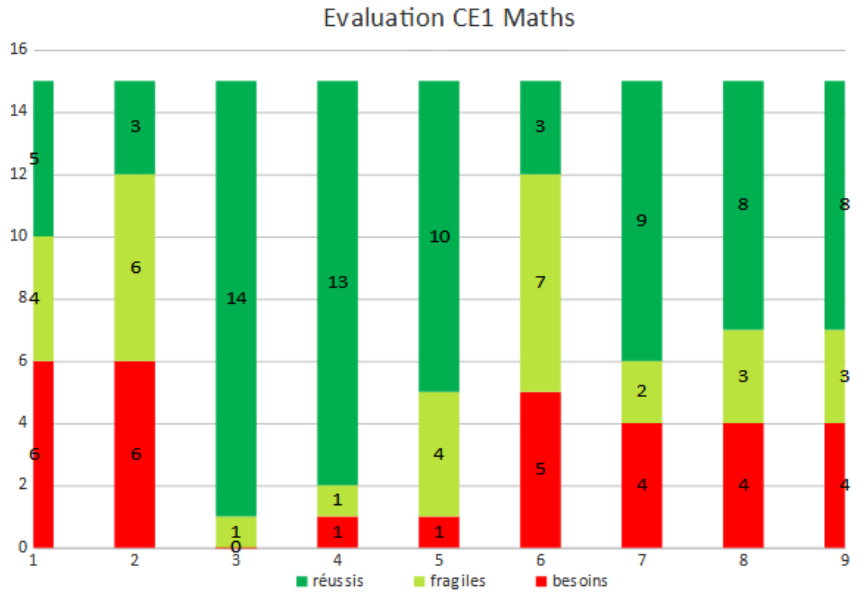

Les rencontres avec les familles ont déjà été réalisées.
D'après ces résultats, des groupes de compétences ressortent notamment pour les élèves ayant les difficultés les plus ancrées. Pour ces élèves, des aides sont mises en place au sein de la classe ou en APC.

11) Ludothèque – Médiathèque

- La classe de PS-MS de Mme DUFOUR ira à la ludothèque tous les mardis de 9H30 à 11H du 1er au 22 mars 2022.
- La classe de MS-GS de M. GOUGELET ira à la ludothèque tous les mardis de 9H30 à 11H du 31 mai au 21 juin 2022.
- La Médiathèque propose plusieurs services :
    - Prêt collectif
    - Sélection lecture d'histoires faite par un bibliothécaire
    - Sélection 1 livre/ 1 élève faite par un bibliothécaire
    - Rallye lecture

12) Piscine

Suite à une convention nationale démontrant que les élèves progressent plus rapidement lorsque les séances de piscine sont massées, les élèves bénéficieront deux fois par semaine de séances de piscine pendant cinq semaines.

Les classes de CM1 et CM2 se rendront à la piscine le **mardi après-midi et vendredi après-midi** du 29 novembre jusqu'au 14 janvier 2022.

Les classes de CP-CE1, CE1 et CE2 se rendront à la piscine le **mardi après-midi et vendredi après-midi** du 17 janvier jusqu'au 4 mars 2022.

Les élèves de GS iront en stage massé avec M. GOUGELET **tous les jours** du 20 juin au 1er juillet dans le cadre du « savoir-nager ».

La piscine reste une activité obligatoire, mais nous avons des cas d'élèves n'allant pas à la piscine (verrues, allergies, autres) qui sont systématiquement remontés à l'infirmière scolaire, ainsi qu'à l'inspection, le savoir-nager étant une priorité nationale.
Le travail avec les maîtres-nageurs est toujours aussi apprécié des enseignants.

13) Dispositif « Ecole et Cinéma »

La municipalité prend à sa charge le coût du dispositif. Les parents n'auront donc rien à verser pour ce dispositif qui peut à nouveau être proposé.

- Les élèves de PS-MS et de MS-GS n'iront qu'au 2ème et 3ème trimestre.

- Les élèves de Cycle 2 et cycle 3 ont choisi d'aller voir 3 films dans l'année.

14) Projets divers

Des projets d'intervention sont prévus en **handball** avec les CM1 et CM2 du 13 septembre au 19 octobre, afin de donner un avant-goût aux élèves de cycle 3 qui choisiraient la 6ème handball au collège Le Noyer Marchand.

D'autres projets sont en cours d'étude (danse, athlétisme, ferme pédagogique, chlorophylle, intervention nutrition…). Beaucoup de projets en partenariat avec l'USEP ont été initiés (baseball, cirque), mais les écoles n'ont pas le droit d'avoir des rencontres inter-écoles pour éviter le brassage.

Les CM1 participent toujours à la classe patrimoine. Cela sera développé au prochain conseil d'école.

Une **semaine des arts** et une **classe lecture** (GS/CP/CE1) sont également en préparation.

Un café des parents sur le thème de « l'alimentation des enfants » est prévu le 9 novembre en présence de M. Thomas D'AMICO, nutritionniste. Trente parents se sont engagés à venir à ce café, mais seulement six mamans étaient présentes.

Concernant la classe découverte, les classes de CP-CE1, CE1 et CE2 ont choisi la période du mois de mars 2022.

15) Organisation des activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) organisées par l'Education Nationale ont pour but de faire progresser les élèves choisis par les enseignants sur la compétence particulière de la lecture. Elles s'adressent prioritairement à des élèves qui ont besoin d'un soutien ponctuel pour pallier une difficulté d'acquisition. Elles sont dispensées par les enseignants des classes, en dehors des heures scolaires.
Elles auront lieu deux soirs de la semaine de 16H30 à 17H30 entre fin septembre et fin mars.
Il n'y aura pas d'APC la dernière semaine avant les vacances.

16) Organisation de l'aide au travail scolaire et de l'accompagnement éducatif

Depuis le 20 septembre, remise en place de l'accompagnement éducatif de l'Education Nationale de 16H30 à 17H30. Le choix a été fait de réserver ces activités aux CE2, CM1 et CM2 et cette année. M. MEUNIER est vigilant au suivi régulier de ce dispositif et déjà quelques élèves ont cédé leurs places à d'autres.

Il y a 15 enfants par groupes le soir afin de pouvoir aider tous les enfants.

Cependant, les CP et les CE1 ne peuvent en bénéficier car ils sont déjà beaucoup sollicités dans la journée.

17) Plan Particulier de Mise en Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le mardi 28 septembre. Il a été remarqué qu'il faudrait un déclenchement centralisé de l'alarme, plutôt que de la déclencher dans chaque bâtiment.
De plus, l'alarme du bâtiment principal (maternelle) n'a pas fonctionné, ainsi que celui du préfabriqué. Cela a entraîné une gêne puisqu'il a fallu 10 minutes pour faire sortir toutes les classes contre 2 habituellement.

Un Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été mis en place dans l'école depuis avril 2009.

Deux dispositifs sont désormais à distinguer : le PPMS intrusion et le PPMS risques majeurs.

Trois risques majeurs sont envisageables sur l'école :

- **risque naturel** : inondation à cause du bassin de la Seine
- **risque technologique** : rupture du barrage Seine/Marne/Aube ou transport de matières dangereuses
- **risque épidémique** : virus de la Covid 19

Pour les familles, de bons réflexes doivent être adoptés :

- Ne pas aller vers les lieux du sinistre. Elles iraient au-devant du danger.
- Ne pas aller chercher l'enfant à l'école pour n'exposer ni l'enfant, ni le parent.
- Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux et permettre l'organisation des secours.
- Recevoir avec prudence les informations n'émanant pas des autorités.
- Écouter les radios France Inter (95.3 FM) ou France Info (105.5 FM)

Un exercice PPMS intrusion sera programmé par l'inspection académique.

Les familles font de gros efforts concernant la ponctualité à l'école. Mais, les arrêts-stop ont repris. Cela crée des situations dangereuses aux entrées d'école.

De plus en plus d'enfants viennent à vélo, mais certains n'ont pas de casques et roulent sur les trottoirs pour les plus de dix ans.

Un passage de la municipale est demandé (au moins une fois par période).

De plus, nous nous félicitons de l'ouverture du mini-stade, mais celui-ci a déjà été dégradé (les peintures blanches ont été arrachées). Nous constatons également des intrusions d'élèves ou de jeunes en dehors des temps scolaires.

18) Mise en place de l'ENT

Grâce au financement de la municipalité, nous avons pu étendre l'accès à l'ENT One à toutes nos classes de la petite section au CM2. Ainsi, toutes les informations sont accessibles de façon cadrée et protégée au sein de notre ENT.
Les enseignants de maternelle ont fait le choix d'un usage limité dans un premier temps (passage d'information par la messagerie, utilisation du cahier de liaison numérique pour informer les familles, en doublon de l'information dans les cahiers « réels »).*
Pour les classes d'élémentaire, l'usage sera étendu à toutes les classes à partir de ces vacances de la Toussaint. Toutefois, deux enseignantes n'ayant pu en bénéficier, souhaiteraient avoir un temps de formation pour One.

Ainsi, dans une situation de confinement ou d'élève cas contact devant rester à domicile, nous pouvons rester en contact à distance, chaque famille nous ayant donné au moins une adresse mail.

19) Evénements organisés par l'association de l'école

L'association de l'amicale de l'école de Lion (coopérative de l'école), prévoit son assemblée générale le lundi 15 novembre à 17H45.

Le photographe scolaire doit passer prendre les photos individuelles le mardi 16 novembre 2021, pour lequel un dispositif spécial permettra le respect des règles sanitaires.

20) Communication des travaux faits et à faire.

Travaux effectués :

- Fuite importante dans la salle de jeux : réparée mais en attente de travaux / les dalles au plafond ont été remises
- Peinture du couloir du 1er étage
- Recollage des bandes blanches sur le stade

Travaux prévus :

- Le changement des rideaux dans le dortoir pour des volets roulants (pas prévu au budget 2021)

- Révision des moteurs des volets roulants en élémentaire (bâtiment blanc)

Travaux demandés :

Utiles :

- VPI pour les classes de CM1 (préfabriqué gris), CP (bâtiment blanc) et CP-CE1 (à l'étage) afin d'équiper tout l'élémentaire. ➔ un dossier pour l'équipement en VPI des écoles est en train d'être préparé
- Système d'alerte PPMS (discret pour intrusions) type lumière clignotante dans chaque classe
- Système d'alerte incendie centralisé avec 1 seul bouton déclenchant toutes les alarmes de l'école ➔ les demandes pour les alertes sont prises en compte et en cours de réflexion
- le lavabo des CE2 est trop éloigné du robinet ce qui engendre des éclaboussures importantes. Des traces de moisissures commencent à apparaître sur les plaintes. Serait-il possible soit de surélever de quelques centimètres le lavabo, soit de poser un tuyau au robinet type aérateur ? ➔ une entreprise doit intervenir
- Changement de l'aspirateur pour les ATSEM ainsi que la création d'une prise de courant dans le couloir des maternelles

A envisager :

- Vérification de la fuite dans la classe des CP (n°3) de Mme Cassard : les fuites arrivent à chaque forte pluie ➔ une entreprise est intervenue pour réduire les fuites et un devis a été réalisé
- Goudronnage des trottoirs aux alentours de l'école (demandé par les parents d'élèves le 10/02/2015). → projet global pour l'entrée de l'école prévu mais pas pour 2021
- Certains parents retardataires n'attendent pas que les enseignants ouvrent la grille, passent le bras derrière le poteau pour appuyer sur le bouton d'ouverture qui bénéficie pourtant d'un cache → que peut-il être fait ?
- Peinture du bureau de direction (demandé le 14/06/2016) ➔ envisagé lors de prochaines vacances en fonction des autres demandes dans les autres écoles

21) Questions diverses

Les questions ne sont pas parvenues avant le conseil d'école comme il l'est demandé.

Y aura-t-il un spectacle de Noël de prévu cette année ?

Il est difficile de mettre en place un tel spectacle comme avant les protocoles contre le covid : nous devons éviter de brasser les divers niveaux de classe dans notre petite salle de jeux. La mise en place de plusieurs spectacles comme cela avait été fait l'année dernière est doublement coûteux et nous n'avons pas pu faire entrer autant d'argent dans la coopérative que les autres années, notamment par l'impossibilité de faire des photographies.

Le Directeur,
Sylvain MEUNIER

Le Secrétaire,
Jérémy GOUGELET